

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 novembre 2018

Date de la convocation : 30/10/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absent suppléé : Mme Christiane JURY représentée par son suppléant M. Fernand FURST, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Manuel BELMONTE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. Jacques THOIZET, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

Absents : M. Christophe BOUVIER, Mme Virginie OSTOJIC, Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **FINANCES:** Décision modificative n°3 - budget de l'exercice 2018

Rapporteur : Jean FOURDAN

NOTE DE SYNTHÈSE

La fin de l'exercice 2018 nécessitant la réaffectation de crédits, les ajustements proposés à la décision modificative n°3 sont les suivants :

Au budget principal :

En fonctionnement, outre des transferts d'article à article, il convient de compléter les crédits dédiés aux actions de la direction de la communication, de la gestion des déchets, de l'eau pluviale et du tourisme.

L'ensemble de ces dépenses complémentaires est financé par des recettes issues de la taxe de séjour et d'indemnités de sinistres.

Le total des ajustements de crédits de fonctionnement s'élève, en dépenses et en recettes, à 235 000 €.

En investissement, il s'agit de virements entre opérations pour réajuster les crédits déjà inscrits au budget c'est pourquoi le total des ajustements de crédits en investissement s'élève à 0 €.

Concernant les budgets annexes, des redéploiements de crédits équilibrés en dépense et en recette sont proposés en Immobilier d'Entreprise (4 900 €) et en Assainissement (59 000 €).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

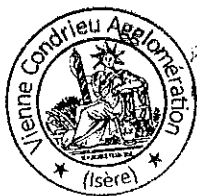
VU les dispositions des nomenclatures comptables M14, M4, M43 et M49,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

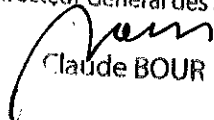
APPROUVE la décision modificative n°3 du budget de l'exercice 2018 portant sur le budget principal et les budgets annexes de la communauté d'agglomération.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

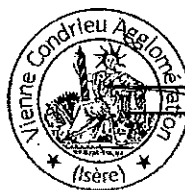
Conseil Communautaire du 6 novembre 2018
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 NOV. 2018
et a été publiée le - 9 NOV. 2018




Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général des Services


Claude BOUR

Pour extrait certifié conforme
Le Président,




Thierry KOVACS